

SYNTHESE DES FINANCEMENTS 2017 (mise à jour au 01/07/2017)
BRANCHE DU COMMERCE DE DETAIL NON ALIMENTAIRE (CCN N°3251)

Tous les montants s'entendent Hors Taxe

PLAN DE FORMATION - ACTIONS COLLECTIVES		
Effectif de l'entreprise	Plan de formation	Actions Collectives de l'OPCA / Forco Fil dans la limite de l'enveloppe annuelle de l'OPCA
Moins de 11 salariés	Forfait de 2000 €HT qui inclut les coûts pédagogiques plafonnés à 35 €/h/stagiaire et les frais de salaires plafonnés à 13 €/h*	Accès au catalogue Forco Fil , avec participation aux frais de gestion à hauteur de 50 €/stagiaire, dans la limite de 5 inscriptions par entreprise et par an.
De 11 à 299 salariés	Versements Volontaires**	
Plus de 300 salariés		Accès aux actions de formation à tarif négocié via des versements volontaires

* Les entreprises dont le montant des versements nets des FDG est supérieur à 2000 € bénéficient d'un plafond de prise en charge à hauteur dudit montant.

** Cf. Conditions Générales de Gestion 2017, en lien avec votre Conseiller formation

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (CP) - Le taux horaire de prise en charge est un forfait

Publics éligibles au CP	Autres Publics (hors publics prioritaires)			Publics "spécifiques" et Publics + 45 ans			Publics reconnus travailleurs handicapés percevant ou non de l'AAH		
	Diplômes, titres et certifications RNCP	Reco. CCN (hors classification niveau 1)	CQP Jouet	Diplômes, titres et certifications RNCP	Reco. CCN (hors classification niveau 1)	CQP Jouet	Diplômes, titres et certifications RNCP	Reco. CCN (hors classification niveau 1)	CQP Jouet
Qualification visée dans le Contrat de professionnalisation									
Financement des heures de formation, d'accompagnement et d'évaluation	9,15 €/h	15 €/h		20 €/h			30 €/h		
Rappel des durées minimum et maximum	<ul style="list-style-type: none"> 150 h minimum Durée de la formation comprise entre 15 et 25% de la durée du contrat, celle-ci peut être étendue au-delà de 25 % (cf. dispositions Accord de branche) Durée du contrat comprise entre 6 et 12 mois, celle-ci peut être portée à 24 mois (cf. dispositions Accord de branche) 								
Quota de salariés bénéficiaires simultanément d'un CP ou d'une PP limité par entreprise/établissement	Entreprise ou établissement de 1 à 5 salariés			3 salariés en formation					
	Entreprise ou établissement de 6 à 15 salariés			5 salariés en formation					
	Entreprise ou établissement de 16 à 25 salariés			8 salariés en formation					
	Entreprise ou établissement de + 25 salariés			10 salariés en formation					
Rémunération	niveau	< 21 ans		21 ans à 25 ans		> = 26 ans			
		1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année		
	< Bac pro	55% SMIC	65% SMIC	70% SMIC	80% SMIC	Mini SMIC ou 85% SMC	Mini SMIC ou 95% SMC		
>= Bac pro	65% SMIC	75% SMIC	80% SMIC	90% SMIC					
Salaires minima	<p align="center">A consulter sur le site : http://www.droguerie-bazardefrance.org/images/stories/conventioncollective/CDNA_accord_salaires_du_15_janvier_2015.pdf</p>								

A noter: la désignation d'un tuteur est obligatoire pour tout contrat ou période de professionnalisation

Rappel des Niveaux de l'Education Nationale

Niveau V	CAP, BEP, ...
Niveau IV	Baccalauréats
Niveau III	Bac + 2 (BTS, DUT, ...)
Niveau II	Bac + 3 (Licence), Bac + 4
Niveau I	Bac + 5 (Master, ...)

EXERCICE DE LA FONCTION TUTORALE (EFT CP)

Exercice de la Fonction Tutorale pour un contrat de professionnalisation	Contrat de pro. Certifiant (RNCP, CQP, CQPI)	Contrat de pro. Qualifiant (CCN)
		230 €/mois/5 mois

A noter: la désignation d'un tuteur est obligatoire pour tout contrat ou période de professionnalisation

SYNTHESE DES FINANCEMENTS 2017 (mise à jour au 01/07/2017)
BRANCHE DU COMMERCE DE DETAIL NON ALIMENTAIRE (CCN N°3251)

Tous les montants s'entendent Hors Taxe

PERIODE DE PROFESSIONNALISATION (PP) - Le taux horaire de prise en charge est un forfait (sauf pour la PP VAE : c'est un plafond)

Publics éligibles à la PP	CDI, CUI, CDD ayant conclu avec une structure d'insertion par l'activité économique						
Qualification visée dans le Période de professionnalisation	PP Certifiante (Diplôme, Titre RNCP)	PP Qualifiante (Qualification CCN)	PP Inventaire (liste CNCP)	PP CLÉA (Socle de connaissances et de compétences)	PP CQP Jouet PP CQPI Vendeur Conseil en Magasin (UNIQUEMENT secteur droguerie, équipement du foyer et bazar, et secteur Maroquinerie)	PP VAE	Abondement CPF
Financement des heures de formation, d'accompagnement	9.15 €/h				15 €/h	50 €/h Prise en charge plafonnée à 24 heures	Pas d'abondement sur les fonds Professionnalisation
Financement des heures d'évaluation	9.15 €/h			<ul style="list-style-type: none"> éval.préable : forfait 600 €/pers. éval.finale : forfait 300 €/pers. 	<ul style="list-style-type: none"> éval. CQPI VCM : forfait 720 €/pers. 		
Spécificités de durée	70h mini	70h mini	Pas de durée mini	Pas de durée mini	Pas de durée mini	Pas de durée mini	

A noter: la désignation d'un tuteur est obligatoire pour tout contrat ou période de professionnalisation

EXERCICE DE LA FONCTION TUTORALE (EFT PP)

Exercice de la Fonction Tutorale pour une période de professionnalisation	Période de pro. Certifiante et Qualifiante
	230 €/mois/5 mois

A noter: la désignation d'un tuteur est obligatoire pour tout contrat ou période de professionnalisation

FORMATION TUTEUR

Formation tuteur	Financement des coûts pédagogiques à hauteur de 15 €/h, dans la limite de 40h maximum
------------------	---

A noter: la désignation d'un tuteur est obligatoire pour tout contrat ou période de professionnalisation

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) - pour tout dossier reçu à compter du 27/01/2017 - Permis de conduire et Bilan de compétences - Application à compter du 1er septembre, date de réception de la demande de prise en charge

Action de formation CPF	Coûts pédagogiques, frais de positionnement, d'évaluation et d'accompagnement VAE	Abondement	Salaires (entreprise associée)	Frais annexes (entreprise associée)		
				Repas	Hébergement	Transport
	Coût réel sans excéder 40 €/h	<u>Sur les Fonds CPF:</u> Coûts pédagogiques, salaires et frais annexes selon mêmes critères Limité à 50h	Plafonnés à 50 % du montant total pris en charge par l'OPCA* sans dépasser 20 €/h	Plafond de 18 € en région et 23 € en Ile de France	Plafond de 100 € en région et 130 € en Ile de France	Plafond de 0,30 €/Km incluant les frais de parking et péage
Bilan de compétence	Coût réel sans excéder 40 €/h dans la limite de 24h					
Permis de conduire	Coût réel sans excéder 750€ dans la limite de 40 €/h tout inclus.					

* Coûts pédagogiques, positionnement, évaluation, accompagnement VAE + salaires + frais annexes

PREPARATION OPERATIONNELLE A L'EMPLOI (POE)

La POE est une aide au recrutement. Elle permet de former un ou plusieurs collaborateurs sur un socle de compétences "commerce" pour faciliter son embauche, afin qu'il soit opérationnel au moment de son arrivée dans l'entreprise. La POE peut se mettre en œuvre de manière individuelle (POEI) ou collective (POEC).

Merci de contacter votre conseiller formation afin de connaître les modalités de mise en œuvre et de financement.